

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Date : 8 septembre 2026
Heure : 19 h
Lieu : Gymnase école Roy

ORDRE DU JOUR

Parmi les parents présents à l'assemblée générale, nous ferons tirer 2 prix : le paiement de la facture des cahiers d'activités

1. Mot d'accueil de la vice-présidente
2. Mot de bienvenue de la direction
 - 2.1. Présentation du personnel de l'école Roy-Joly
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (par la vice-présidente)
4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée (par la direction)
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 septembre 2025 (par la vice-présidente)
6. Portrait des écoles 2025-2026 (par la direction)
 - 6.1. Clientèle à ce jour
 - 6.2. Projet éducatif 2023-2027
7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents (site école)
8. Lecture et adoption du rapport annuel 2025-2026 du conseil d'établissement (par la vice-présidente)
9. Élection des membres du conseil d'établissement
 - 9.1. Procédure d'élections
 - 9.2. Nomination d'un président d'élection (direction)
 - 9.3. Élection des postes disponibles pour l'école Roy et Joly
 - 9.4. Postes vacants à combler (3 de 2 ans)
 - 9.5. Nomination du représentant au comité de parents et son substitut
 - 9.5.1. Signature du formulaire

10. Organisme de participation de parents (O.P.P.)

11. Autres points

11.1. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (à déterminer avec le conseil considérant que le 5 octobre est une journée d'élections

11.2. Horaire secrétariat

11.3. Service de garde (direction)

11.4. Parc-école

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

Marie-Claude Joly vice-présidente
Julie Nadeau, directrice